



Cabinet vétérinaire
de la Blécherette SA



Ce livret de mise bas appartient à

.....



Cabinet vétérinaire
de la Blécherette SA

Mes informations

Mon nom:

Mon nom de famille:

Date de naissance:

Date de mise bas estimée :

Nombre de petits estimé :

La mise bas s'annonce par des **signes plus ou moins marqués** qui peuvent survenir à des **moments différents selon les chattes**.

Les principaux signes fiables sont les suivants:

- Le relâchement de la vulve
- Le gonflement des mamelles
- Fonte du bouchon muqueux (donc écoulement au niveau de la vulve) suivi de la perte des eaux (liquide verdâtre)

Autres signes possibles:

- Changement de comportement (agitation, isolement ou au contraire très câline, miaule beaucoup)
- Perte d'appétit
- Construction d'un nid
- Se lèche les mamelles

La mise bas débute par une **phase préparatoire** de durée variable pendant laquelle la chatte s'est isolée, est inquiète et se lèche.

Dans **un second temps** s'en suit des contractions importantes accompagnées de sécrétions vulvaires rouges brunes avant que le chaton ne soit expulsé. Cette phase dure de 4 à 16 heures en général mais peut être bien plus longue si la chatte est dérangée.

Le placenta est **finale**ment expulsé 10 à 15 minutes après le chiot. Le placenta est, généralement, mangé par la maman.

Surveillez discrètement votre chatte et la laisser tranquille.

Les chatons arrivent...que faire?



Cabinet vétérinaire
de la Blécherette SA

Conduite à tenir auprès des chatons:

- Dégager chaque chaton de ses enveloppes fœtales si la mère ne le fait pas
- Couper son cordon ombilical avec un fil et le désinfecter avec de la chlorhexidine
- Frictionner le chaton
- Peser le chiot au gramme près le jour de sa naissance (en fonction des races le poids varie en moyenne de 100gr.)
- Contrôler son palais qu'il soit bien fermé et que l'anus soit bien présent
- Vérifier que les chatons prennent tous leur premier repas **au maximum dans les 6 heures** après la mise bas



Suivi de mise bas



Cabinet vétérinaire
de la Blécherette SA

Date de mise bas réelle:

Nombre de femelles:

Nombre de mâles:

Heure du	Chaton 1	Chaton 2	Chaton 3	Chaton 4	Chaton 5	Chaton 6	Chaton 7
Début des contractions							
Début de l'expulsion							
Heure de l'expulsion							
Heure de la délivrance du placenta							
Palais/ Anus							
Poids de naissance							
Heure de la première tétée							

Suivi post partum période néonatale J0-J21



Cabinet vétérinaire
de la Blécherette SA

Surveillance de la mère :

- Bon état général
- Pertes vulvaires rouge-brun inodores sont normales
- Production de lait à contrôler (alimentation énergétique et eau à volonté)
- Pas de changement de coloration ou durcissement des mamelles
- Surveillance du comportement maternel :
- Durant la période néonatale le chaton ne peut pas faire ses besoins seul. La mère stimule son chaton toutes les 3-4 heures afin qu'il urine et fasse des selles.

Surveillance des chatons :

- La portée doit être maintenue au chaud (24°) car la thermorégulation du chaton n'est pas efficace à la naissance.
- Une fois l'absence de fente au palais vérifiée, le chaton est mis à la tétée le plus vite possible.
- Le cordon ombilical doit rester propre : il est à désinfecter deux fois par jour pendant les six premiers jours.
- Le poids doit être suivi quotidiennement après stimulation de la miction/défécation et avant le repas :

Poids à	Chaton 1	Chaton 2	Chaton 3	Chaton 4	Chaton 5	Chaton 6	Chaton 7
Jour de la naissance							
Jour 1							
Jour 2							
Jour 3							
Jour 4							
Jour 5							
Jour 6							

Poids à	Chaton 1	Chaton 2	Chaton 3	Chaton 4	Chaton 5	Chaton 6	Chaton 7
Jour 7							
Jour 8							
Jour 9							
Jour 10							
Jour 11							
Jour 12							
Jour 13							

Quelques informations

- Entre J0 et J2 le chiot perd au maximum 10% de son poids de naissance, à partir du jour 2, il prend 5 à 10% de son poids par jour.
- A ce stade les chatons dorment 50% du temps, il est important de respecter leur sommeil et de ne pas les déranger.
- Les chatons sont aveugles à la naissance et leurs paupières s'ouvrent entre le jour 2 et le jour 16.
- L'apparition dentaire commence à la fin de la période néonatale.
- Le chaton doit être vermifugé entre la 2eme et 3eme semaine de vie, en même temps que la maman.



Cabinet vétérinaire
de la Blécherette SA

Période de détachement

Semaine de vie de 3 à 8

- Au début de cette période, le poids du chaton est généralement multiplié par 4 par rapport à son poids de naissance.
- La thermorégulation est efficace, il n'y a plus besoin de maintenir la portée sous lampe.
- Les dents de lait apparaissent, les chiots peuvent commencer à manger des aliments solides
- Le chiot est idéalement vermifugé tous les 15 jours jusqu'à 2 mois.
- **A 2 mois, c'est le moment de faire une visite chez le vétérinaire afin de contrôler son état de santé et de lui faire ses premiers vaccins !**

